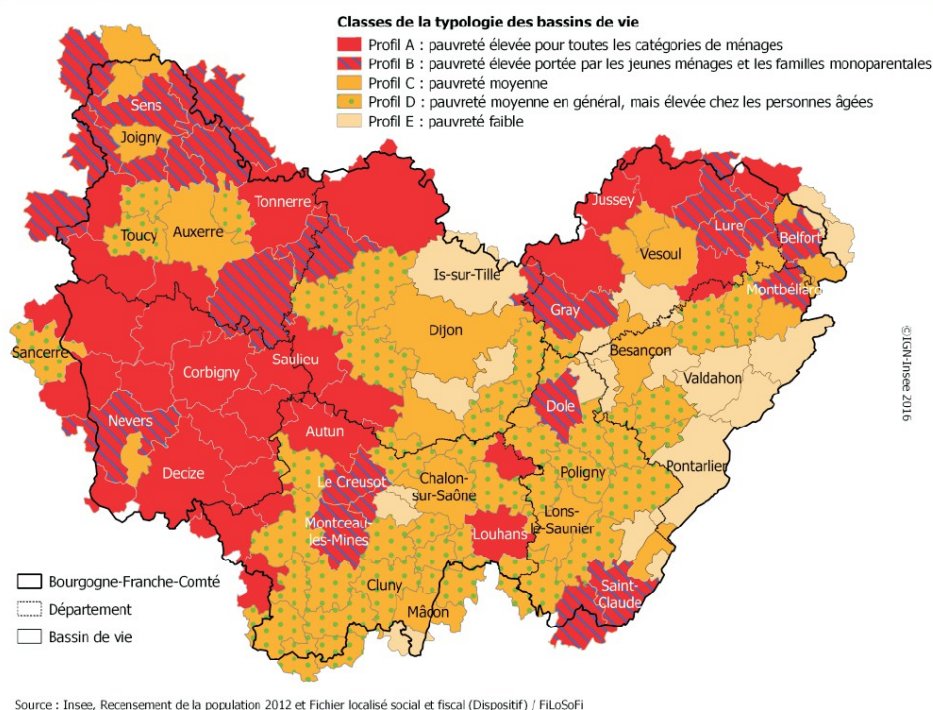


Les territoires ruraux isolés et les bassins de vie de certains pôles urbains davantage exposés à la pauvreté

En Bourgogne-Franche-Comté, 352 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2012. Avec 12,8 % de la population considérée comme pauvre, contre 14,3% en moyenne métropolitaine, la région présente le 5^e plus faible taux de pauvreté, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire et l’Auvergne-Rhône-Alpes. Pour autant, les taux de pauvreté dépassent cette moyenne métropolitaine dans deux départements de la région, la Nièvre (15,4 %) et le Territoire de Belfort (14,8 %). Les disparités sont encore plus marquées au sein des territoires, opposant des espaces fortement exposés à la pauvreté à des zones au contraire plus préservées.

2 Typologie de la pauvreté par bassin de vie



Deux groupes de territoires apparaissent plus fortement exposés.

- Le premier se compose d'une vingtaine de bassins de vie animés par de grands et moyens pôles urbains, le plus souvent industriels, tels que Belfort, Montbéliard, Montceau-les-Mines, Le Creusot ou Saint-Claude. Le taux de pauvreté s'y élève à 15,2 % en moyenne. Dans ces territoires très peuplés, où vit une grande partie des habitants pauvres de la région, les jeunes ménages et les familles monoparentales sont les ménages les plus vulnérables, alors que les plus âgés, moins nombreux dans la population, sont davantage préservés.

- Le second ensemble est constitué de territoires ruraux, isolés de l'influence des villes parmi lesquels figurent le Morvan, le nord de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or : toutes les catégories de ménages sont exposées au risque de pauvreté dans ces bassins de vie qui perdent des habitants.

Deux groupes de territoires sont en situation intermédiaire

- Vingt bassins de vie concentrent une part importante de la population pauvre de la région. Parmi eux, ceux d'Auxerre, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Lons-le-Saunier, Mâcon et Vesoul regroupent au eux seuls près de 100 000 personnes en situation de précarité. Ces vingt bassins de vie se caractérisent toutefois par un taux de pauvreté de 12,1 %, inférieur à la moyenne régionale. Dans ces territoires, aucune catégorie de population n'est identifiée comme étant plus particulièrement en difficulté.
- Des bassins de vie ruraux tirent aussi profit de leur orientation agricole ou de leur localisation à proximité de zones plus épargnées par la pauvreté. C'est le cas des bassins viticoles de Chablis, Sancerre, Arbois et de ceux situés sur l'axe Dijon-Mâcon. C'est aussi le cas des zones d'élevage pour la fabrication du fromage AOC dans le Jura et pour la viande dans le Charolais.

Les territoires davantage épargnés sont situés en périphérie des grands pôles urbains ou le long de la frontière suisse où ils bénéficient notamment d'un marché du travail dynamique.

Niveaux de vie, inégalités sur les territoires : une nouvelle source de connaissances

L'Insee a mis au point et exploite aujourd'hui une source statistique (FiLoSoFi) qui permet de proposer une nouvelle lecture de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté monétaire, en mettant à disposition des données à un niveau territorial plus fin que le département, allant jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infra communaux.

Le dispositif **FiLoSoFi (Fichier localisé social et fiscal)** est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la direction générale des Finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA).

Mentions :

Insee Analyse Bourgogne-Franche-Comté n°2

« Les territoires ruraux isolés et les bassins de vie de certains pôles urbains davantage exposés à la pauvreté ».
est consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique publications.



DRDJSCS
Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

Cette publication a été faite en partenariat avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne-Franche-Comté

Contact:

BOUDAQUIN Agnès

Attachée de presse Insee
Bourgogne-Franche-Comté
Établissement de Besançon
Tél. : 03.81.41.25.82.